

# Les avocats de PRIARTEM assignent ENEDIS en référé en vue de la dépose d'un compteur Linky

## Association nationale P.R.I.A.R.T.E.M

Correspondance : P.R.I.A.R.T.E.M - Collectif des Electrosensibles de France; 5, Cour de la Ferme Saint-Lazare ; 75010 Paris

Email : [Cliquez](mailto:linky@ttla-avocats.com) - Tél : 01 42 47 81 54

[www.priartem.fr](http://www.priartem.fr) - [www.electrosensible.org](http://www.electrosensible.org)

**Vos adhésions sont essentielles pour nous donner les moyens d'agir ! [Cliquez ici pour Adhérer.](#)**  
**Plus d'informations [ici.](#)**

**Le 25 mai**, Maître François Lafforgue, avocat associé du Cabinet TTLA (Teissonnière, Topaloff, Lafforgue, Andreu & Associés) délivrera une **assignation en référé contre ENEDIS** devant le TGI de Nanterre au nom d'un particulier afin d'**obtenir la dépose d'un compteur installé contre sa volonté.**

Priartem travaille depuis quelques années avec ce Cabinet doté d'une solide réputation dans les questions environnementales et sanitaires (amiante, pesticides, essais nucléaires, MCS...). Notre choix a été guidé par les orientations éthiques et militantes du Cabinet lequel a d'ailleurs l'habitude de travailler, sur chacun des dossiers, avec des syndicats ou des ONG. Mais nous avons pu également apprécier ses compétences et le sérieux avec lequel sont traités les dossiers. Les avocats y ont actuellement d'ailleurs en charge plusieurs dossiers concernant la reconnaissance de l'électrohypersensibilité, notamment devant les tribunaux des affaires de sécurité sociale. Nous n'avons, que ceci soit clair, aucun lien d'intérêt avec ce cabinet. Nous avons en revanche déjà avec lui une saine pratique d'échanges pour faire avancer le dossier Ondes et santé d'un point de vue judiciaire.

Maîtres Lafforgue et Mélin, qui suivent avec nous les questions des ondes électromagnétiques, sont prêts à prendre en charge d'autres dossiers. **Si vous avez l'intention d'entamer une procédure afin de faire déposer un compteur linky, afin de dénoncer des menaces dont vous auriez été victimes de la part des poseurs... vous pouvez prendre contact avec eux en leur transmettant directement le questionnaire joint dûment rempli à :**

[linky@ttla-avocats.com](mailto:linky@ttla-avocats.com)

ou par courrier :

Cabinet TTLA Paris  
29, rue des Pyramides  
75001 PARIS

L'équipe de PRIARTEM / Electrosensibles de France